

**COMMUNICATION AUX MEMBRES N° 65**  
**Le 17 mai 2016**



---

[national@mppac.ca](mailto:national@mppac.ca)

À nos membres nationaux

Nous avons appris que le 15 mai dernier, le FNP a diffusé massivement un courriel de sollicitation de soutien sur le système GroupWise de la GRC. Il semble que le message visait les membres du Fonds juridique à l'échelle nationale.

Précédemment, l'utilisation antérieure de GroupWise par le FNP avait déjà été portée à l'attention du commissaire par correspondance juridique notifiée à son bureau le 8 avril 2016. Il semble donc que la GRC autorise le FNP à utiliser GroupWise pour solliciter du soutien. En revanche, la GRC a strictement interdit à l'ACPMP d'utiliser le système GroupWise pour communiquer avec les membres au sujet de questions de relations de travail. De toute évidence, la GRC privilégie le FNP au détriment des autres organisations d'employés.

L'ACPMP envisage toutes les options légales afin de protéger le droit des membres de la GRC et a à nouveau écrit au commissaire pour l'aviser qu'il est inacceptable que la GRC accorde un traitement préférentiel au FNP. La GRC devrait soit permettre à toutes les organisations syndicales d'utiliser GroupWise, ou prendre des mesures pour s'assurer qu'aucun groupe ne l'utilise.

Tout le monde sait que le FNP et la direction de la GRC entretiennent des liens étroits. Trois des membres du FNP sont d'anciens représentants des Relations fonctionnelles, et par conséquent, faisaient partie du désormais défunt programme des RRF contrôlé par l'employeur, que la Cour suprême a qualifié de « déficient » et a dit « dépourvu » d'indépendance face à la direction.

Considérant qu'il appert que le FNP soit le syndicat de l'employeur, l'ACPMP est la seule association nationale réellement indépendante qui soit soucieuse des intérêts des membres de la GRC.

L'ACPMP tient à rappeler à tous ses membres que nous sommes en voie d'accréditation, et que cela est désormais possible en vertu de la LRTFP.

Il n'y a pas de temps à perdre !!! Nous nous trouvons à un stade critique pour notre avenir. L'ACPMP demande à chacun de ses membres nationaux de recruter trois nouveaux membres dans le cadre de notre campagne nationale. Une fois cette démarche accomplie, nous serons en mesure de demander notre accréditation comme agent négociateur national.

***L'heure est venue. Il s'agit de votre GRC, et de votre avenir. Vous POUVEZ faire une différence.***

## **LAISSEZ-NOUS PROTÉGER VOS DROITS**

*L'Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle (ACPMP) vise à devenir les représentants syndicaux indépendants de tous les membres du rang de la GRC. L'ACPMP a été créée en 2010 pour lutter pour le droit à la négociation collective par une association indépendante au nom des membres réguliers et civils de la GRC partout au Canada. Nous visons l'excellence dans notre conduite et nos obligations. Nous fournissons un leadership à tous nos membres sur les questions de justice qui affectent la qualité de vie de tous les Canadiens. L'Association ne vise ni ne défend le droit de grève. Pour en savoir plus, visitez [www.mppac.ca](http://www.mppac.ca).*

*Devenez membre dès aujourd'hui et faisons valoir d'une seule voix les enjeux de travail qui nous concernent tous. Veuillez s'il vous plaît transmettre ce message à vos collègues de la GRC qui ne sont pas encore membres de l'ACPMP.*

**MPPAC | Mounted Police Professional Association of Canada  
ACPMP | Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle**

**[MPPAC.CA](http://MPPAC.CA) // [COMMUNICATIONS](#) // [AFFILIATION](#) // [CONTACTEZ-NOUS](#)**